

■ **Atelier 75 Architecture S.A. en liquidation**, à Montagny-près-Yverdon, exploitation d'un bureau d'architecture et d'urbanisme, société dont la procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 13.09.2002, p. 15). Aucune opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.

Journal no 648 du 20.01.2003
(00829162 / CH-550.0.158.900-9)